

Publié le 5 juillet 2013

## Les Epl au Forum « Energies renouvelables et collectivités » d'Ille-et-Vilaine

A l'invitation de la Direction départementale des territoires et de la mer d'Ille-et-Vilaine, la Fédération des Epl a participé au Forum « Energies renouvelables et collectivités » organisé le 27 juin à Rennes.



Une quarantaine de représentants des collectivités ont débattu du rôle des collectivités dans les projets de production d'énergies renouvelables sur l'accompagnement et des aides dont elles peuvent bénéficier. Cette réunion a été l'occasion de présenter la gamme Epl sous l'angle de la production d'énergies renouvelables. Les Sem et Spl bénéficient d'un savoir-faire reconnu en matière de développement durable dans le secteur de l'énergie (production et distribution) et jouent surtout un rôle d'assembleur en générant du partenariat public-privé ou également public public et en faisant converger les acteurs d'un territoire autour d'un même projet. Cette capacité à fédérer et à offrir une réponse globale conjuguant financement innovants, expertise technique et vision politique de long terme font des Epl des opérateurs adaptés aux enjeux de la transition énergétique tout en favorisant l'acceptabilité des projets. Pour les collectivités, cette approche territorialisée, mobilisant les dynamiques locales permet de résoudre l'équation complexe de la participation des acteurs, d'un financement local en s'appuyant sur les atouts et richesse des territoires. Les Sem permettent ainsi soit via une participation dans leur capital soit via des filiales ou des prises de participations de mobiliser les acteurs, au premier rang desquels les citoyens. SAS, SCIC, association, Cigales, club investisseurs peuvent entrer au capital de la Sem soit celle-ci prendra des participations dans des sociétés de projet portées par les acteurs. Ce dispositif permet à la collectivité de déployer la stratégie adaptée : amorcer, accompagner, ou encore : soutenir ; lancer une dynamique, etc... Cette journée a notamment mis en avant l'exemple de [Saint-Georges sur Arnon](#). Le maire **Jacques Pallas** a présenté la [Semer](#). Aujourd'hui la Sem en versant des dividendes à la collectivité lui a permis de

mener à bien de nombreux autres projets dans le domaine du développement durable tout en diminuant le niveau des impôts locaux. Jacques Pallas a notamment exhorté les territoires à « ne pas se laisser se déposséder ». L'autre retour d'expérience marquante a été le projet de territoire à énergie positive développé par la Communauté de commune du Mené. La communauté s'est notamment appuyée sur un mix d'outils juridiques comme la SAS ou la SCIC. Enfin, **Régis de Valence**, directeur de la Sem régionale d'aménagement de la Bretagne ([Semaeb](#)), a présenté la filiale Eilan qui se présente comme un opérateur régional global au service des collectivités et qui permet notamment le développement de projets via des prises de participation. Le réseau Taranis a, en conclusion, présenter les clés pour réussir une mobilisation de l'épargne citoyenne et globale.